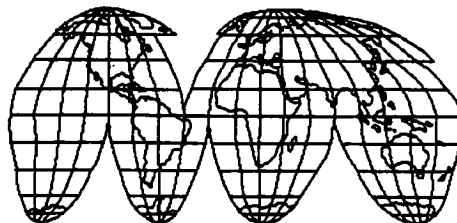


Le commerce et  
la politique étrangère  
cette semaine

This Week  
in Trade and  
Foreign Policy

du 9 février au 16 février 1994



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL  
COMMUNIQUÉS :

**M. MacLaren lance le 12<sup>e</sup> concours annuel des prix d'excellence  
à l'exportation canadienne**

**Le 15 février 1994, n° 25**

L'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, a lancé le concours des prix d'excellence à l'exportation canadienne de 1994. Chaque année, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international décerne ces prix à un certain nombre d'entreprises canadiennes qui exportent leurs biens et services avec succès vers les marchés étrangers. «Parce qu'il est au nombre des pays qui dépendent le plus du commerce, le Canada veut encourager un nombre croissant d'entreprises à exporter avec succès et, de ce fait, contribuer à la création d'emplois et à notre niveau de vie élevé», a affirmé M. MacLaren. Pour être admissibles aux prix d'excellence à l'exportation canadienne, les entreprises doivent être établies au Canada et exporter depuis au moins trois ans. En cette 12<sup>e</sup> édition du concours, les prix seront remis par le ministre du Commerce international, le 4 octobre à Toronto, à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire du Service des délégués commerciaux du Canada et du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Société pour l'expansion des exportations, au congrès annuel de l'Association des exportateurs canadiens. La date limite pour la réception des inscriptions au Programme des prix d'excellence à l'exportation canadienne est le 15 mai 1994. Pour recevoir un formulaire d'inscription ou pour obtenir des précisions, communiquez avec le service InfoEx du ministère. Téléphone : (sans frais) 1-800-267-8376 (à Ottawa : 944-4000); télécopieur : (613) 996-9709.

**De retour d'Afrique du Sud, M. MacLaren fait rapport sur une mission  
commerciale couronnée de succès**

**Le 11 février 1994, n° 24**

L'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, a fait rapport sur le succès de la mission commerciale qu'il a dirigée en Afrique du Sud, dans l'allocution qu'il a prononcée comme conférencier invité au forum sur le commerce avec l'Afrique du Sud, organisé par l'Association des exportateurs canadiens, à Toronto. «Les perspectives offertes par l'Afrique du Sud nous enthousiasment plus que jamais, a déclaré M. MacLaren. Notre carnet de commandes est beaucoup plus garni que prévu, et nous sommes convaincus que l'avenir offre de nouveaux marchés pour les biens et services canadiens», a-t-il ajouté. Pour démontrer la nouvelle approche d'«Équipe Canada» vis-à-vis de la promotion du commerce international, M. MacLaren était aussi accompagné par le ministre sans portefeuille du Développement économique et du Commerce de l'Ontario, M. Richard Allen.

**Visite du ministre Danois des Affaires étrangères**

**Le 11 février 1994, n° 23**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que le ministre danois des Affaires étrangères et du Commerce international, M. Niels Helveg Petersen, sera à Ottawa les 17 et 18 février. «Le Danemark et le Canada entretiennent depuis longtemps des relations cordiales résultant de notre appartenance à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et d'une participation commune aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Mes entretiens avec M. Petersen porteront sur la situation dans l'ancienne Yougoslavie, où son pays a également détaché un contingent de maintien de la paix», a déclaré M. Ouellet. Les questions qui doivent être abordées pendant la visite de M. Petersen, comprennent, entre autres, la mise en oeuvre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), la situation dans les républiques baltes, l'accord de paix au Moyen-Orient et la coopération dans l'Arctique.

**Visite du ministre des Affaires étrangères de la Corée**

**Le 10 février 1994, n° 22**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que le ministre des Affaires étrangères de la Corée, M. Han Sung-Joo, sera à Ottawa en visite officielle du 13 au 16 février. «Le Canada et la Corée sont des alliés naturels dans la région de l'Asie-Pacifique. En tant que moyennes puissances, nos deux pays ont des intérêts complémentaires en matière de politique étrangère et peuvent contribuer de façon importante à la prospérité et à la stabilité de la région», a déclaré M. Ouellet. M. Han rencontrera également le Gouverneur général, le Premier ministre et le Ministre du Commerce international. La sécurité dans le Pacifique Nord, la non-prolifération des armes nucléaires, les négociations commerciales de l'Uruguay Round et la visite prochaine du Gouverneur général dans la région seront au nombre des sujets abordés.

**Commentaires de M. Ouellet sur le décès de M. Arnold Smith**

**Le 10 février 1994, n° 21**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, s'est dit profondément attristé du décès du diplomate et homme d'État canadien, M. Arnold Smith. «Quatre décennies durant, M. Arnold Smith a consacré sa brillante carrière au Canada et à notre service extérieur. Il s'est évertué à faire avancer l'idéal d'une communauté de nations. Le Commonwealth, en particulier, lui doit beaucoup pour ses éminentes qualités de premier secrétaire général. Au nom du Gouvernement du Canada, je tiens à présenter mes sincères condoléances à sa famille», a déclaré M. Ouellet.

**Le Canada appuie la décision de l'OTAN et se réjouit du cessez-  
le-feu à Sarajevo**

**Le 9 février 1994, n° 20**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que le Canada se joignait à ses alliés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) qui ont décidé d'appuyer la demande du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) de répondre à d'éventuelles attaques d'artilleries sur Sarajevo. Il a en outre accueilli favorablement l'annonce par l'ONU d'un cessez-le-feu prévoyant que les armes lourdes qui se trouvent dans le secteur de Sarajevo seront retirées ou placées sous la surveillance de l'ONU. «Nous nous réjouissons que ce cessez-le-feu ait été conclu. J'espère qu'à la suite de cet accord, les frappes aériennes ne seront plus nécessaires», a dit M. Ouellet.